



Renseignement perte de points

Par olivia

Bonjour , j'aimerais avoir des réponses ... j'ai besoin d'aide

- comment effectuer un changement d'adresse pour la réception des courriers concernant le permis ? (pv) qui appeler? est ce que cela changera rapidement? est ceci lié à la carte rose?

- l'assurance demande t'elle le nombre de points que l'on possède lorsque l'on veut assurer une voiture? l'assureur a t'il des vus sur mon nombre de points?

Mes questions sont un peu suspectes c'est par ce que je suis une jeune permis qui a fais une conneri

Par chaber

bonjour
art 225.5 code de la route

Les informations relatives à l'existence, la catégorie et la validité du permis de conduire sont communiquées :
7° Aux entreprises d'assurances pour les personnes dont elles garantissent ou sont appelées à garantir la responsabilité encourue du fait des dommages causés par les véhicules à moteur ;

Par TUT03

Bonjour

concernant l'assurance, je comprends que vous voulez changer d'assurance, la future compagnie va demander un relevé d'informations qu'il faut demander à votre compagnie d'assurance actuelle et la copie de votre permis de conduire

avec ces informations, elle va vous établir un devis

pour l'adresse, l'adresse de l'assurance doit être en cohérence avec l'adresse du certificat d'immatriculation

je vous ai déjà répondu sur un autre post

Par janus2

- comment effectuer un changement d'adresse pour la réception des courriers concernant le permis ? (pv) qui appeler? est ce que cela changera rapidement? est ceci lié à la carte rose?

Bonjour,
S'il n'y a pas interception du conducteur et relevé d'identité, les avis de contravention sont envoyés à l'adresse figurant sur la carte grise du véhicule et non à celle figurant sur le permis de conduire.